

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA MFR de Coqueréaumont - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA MFR de Coqueréaumont - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage (32491)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA MFR de Coqueréaumont - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage (32491)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	172	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Matières générales	Résultats dans les matières scientifiques et littéraires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir s'exprimer	Notes des épreuves anticipées de français	Important
	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Important
Savoir-être	savoir-être	Autonomie, curiosité intellectuelle et esprit d'équipe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	La MFR tient compte des bulletins antérieurs du candidat, de ses acquis et de son expérience professionnelle, de son implication associative et de ses connaissances naturalistes.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture d'esprit	Expérience professionnelle et associative	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Manque de motivation perçu

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

L'ensemble des candidatures est analysé y compris pour les lycéens à une cordée de la réussite

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Entretien de positionnement, réunions collectives et entretien individuel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir une appétence pour le domaine de l'environnement. Anticiper son projet de formation et sa recherche de contrat d'apprentissage Etre proactif

Signature :

Elise VUILLAMY,
Chef d'établissement de l'établissement CFA MFR
de Coqueréaumont